

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No. 1972/2008

Version 14441

Date d'impression 27.10.2014

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1-Identificateurs de produit

Nom du produit : **Kit Saccharose**

Code produit : 074

1.2-Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu : Utilisations professionnelles, Substances chimiques de laboratoires, fabrication de substances

Utilisations déconseillées : Donnée non disponible

1.3-Renseignements concernant le fournisseur de données de sécurité

Société : BIOSENTEC

Adresse : 65 Allées Campferran
31320 Auzeville-Tolosane
France

Web: www.biosentec.fr

Telephone: +33 (0) 5 61 14 93 33

Fax: +33 (0) 5 61 14 93 34

1.4-Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2-1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 :

Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

2-2. Contenu d'étiquette

Pictogrammes



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger :

- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3- Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2- Mélanges

Nom du composant	No. CAS	No. CE	No. Index	Classification	Concentration (w/w)
Acide citrique monohydrate	5949-29-1	201-069-1	-	Eye Irrit. 2; H319	1-5%

SECTION 4 : Premiers secours

4.1- Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Oter les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Poudre sèche par exemple.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance/mélange

Oxydes de carbone

5.3- Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome adapté pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4- Informations supplémentaires

Donnée non disponible

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière. Equipement de protection individuelle, voir section 8.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3- Méthodes et matériel de confinement/nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4- Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1- Précautions à prendre pour manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Pour les précautions, voir section 2.2

7.2- Conditions d'un stockage mûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.3- Utilisations finale(s) particulières

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Equipement de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage** : Utiliser un équipement de protection des yeux approuvé par les normes gouvernementales en vigueur. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).
- **Protection de la peau/des mains** : Manipuler avec des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec les produit (i.e sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après utilisation. Laver et sécher les mains.
- **Protection du corps** : Vêtements étanches, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- **Protection respiratoire** : En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat : liquide

Couleur : transparent

Odeur : inodore

pH : donnée non disponible

Point de congélation : 0°C

Point d'ébullition initial : 100°C

Hydrosolubilité : oui

9.2- Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10-1. Réactivité

Donnée non disponible

10-2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4- Conditions à éviter

Il s'est produit une explosion lors de la concentration d'un mélange d'azoture de sodium, chlorure de méthylène, diméthyle sulfoxyde et acide sulfurique sur un vaporisateur rotatif.

10.5- Matières incompatibles

Oxydants, Bases, Agents réducteurs, nitrates.

10.6- Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition – donnée non disponible.

En cas d'incendie, voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Si le produit est manipulé et traité selon la documentation, la solution n'a aucun effet toxicologique.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1- Toxicité

Donnée non disponible

12.2- Persistance et biodégradabilité

Donnée non disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT/vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6- Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1- Méthodes de traitement des déchets

- **Produit** : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.
- **Emballages contaminés** : Eliminer comme produit non utilisé.
- **Elimination du conditionnement** : Suivre la réglementation d'élimination des déchets en vigueur de l'établissement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No 1972/2008.

15.1- Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Eye Irrit. Irritation oculaire

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignées et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.